

## La piscine reçoit le label « Tourisme et handicap »

Le samedi 6 juin, la piscine communautaire de Puy l'Évêque a été le théâtre de deux manifestations : d'abord l'obtention du label « tourisme et handicap » (qui se décline en trois handicaps : moteur, visuel et mental) attribué le 18 mai dernier par la commission nationale qui permet l'organisation de stage et d'épreuves pour les sportifs handicapés à la grande satisfaction du président du club local des Dauphins Gilles Gaulier ; puis, la remise des récompenses suite aux compétitions de natation comptant pour la qualification de la coupe de France des régions organisées par la Fédération française des handicapés.

En présence du président régional M. Soriano, le maire Serge Guérin, tint à remercier ses prédécesseurs, à l'origine de cet équipement sportif, tout en soulignant les projets de l'actuel municipalité concernant l'accession des handicapés aux trottoirs, à la bibliothèque et à la maison des associations ; il envisage également la construction d'une halle joignant la salle des fêtes à la piscine.

Le vice-président de la communauté des communes en charge des travaux, Michel Lolmède, excusa le président Jean-Claude Baldy et le conseiller général Serge Bladinières (représenté par sa suppléante Cécile Auber). Lors de la remise des prix aux nageurs, handicapés ou pas, on nota la présence de trois membres du club des Dauphins omnisports : Quentin Jouve vice champion de France (catégorie S9, classification du handicap), Dimitri Conche et Cyril Marcouly (membre de l'équipe régionale classée 5e lors des derniers championnats de France). Il s'agit là d'une formidable récompense du droit fondamental des personnes handicapées dorénavant en mesure d'accéder à un établissement communautaire de sports et de loisirs.